CIRCULAIRE.

Québec, 7 mai 1849.

MONSIEUR,

J'apprends qu'un projet d'adresse à la Reine est envoyé dans toutes les parties du pays, et qu'on invite à la signer tous ceux qui approuvent l'administration de lord Elgin, et qui désirent voir Son Excellence demeurer à la tête du gouvernement. Pour les motifs que je vous ai fait connaître dans ma lettre du 2 du courant, je n'hésite pas à vous recommander d'employer votre zèle à faire couvrir cette adresse de nombreuses signatures.

J'accompagne la présente d'une copie de l'adresse faite à Sa Majesté par le clergé de Québec. Comme ceux qui l'ont signée ont cru pouvoir le faire, tant au nom des autres membres du clergé du diocèse qu'en leur propre nom, il n'est que juste qu'il vous en soit donné communication.

Je suis, avec un bien sincère attachement,
Monsieur,
Votre très-obéissant serviteur,

✠ JOS., ARCHEV. DE QUEBEC.

ADRESSE DU CLERGÉ DE QUÉBEC A LA REINE.

PROVINCE DU CANADA,
DISTRICT DE QUÉBEC.

A LA TRÈS-GRACIEUSE MAJESTÉ DE LA REINE.

QU'IL PLAISE A VOTRE MAJESTÉ,

Nous, les membres du clergé catholique de la cité de Québec, tant en notre nom qu'en celui de tout le clergé de l'archidiocèse de Québec, dont nous n'hésitons pas à nous rendre les interprètes, demandons humblement la permission d'approcher du trône de Votre Majesté pour lui exprimer l'indignation et la douleur que nous éprouvons au sujet des insultes inouies en ce pays, auxquelles a été exposé le représentant de Votre Majesté en cette province, et l'acte de vandalisme, sans exemple dans aucun pays civilisé, commis contre le lieu partout sacré des séances législatives, où se trouvaient déposées, sous la garde de l'honneur public, les archives de la législature et une des plus belles collections littéraires et scientifiques que possédât l'Amérique et qui déjà faisait à juste titre l'orgueil du Canada.

Nous saisissons cette occasion de témoigner à Votre Majesté les sentiments de notre vive confiance dans la justice et l'impartialité qui caractérisent l'administration du représentant de Votre Majesté en cette province, le Très-Honorable Comte d'Elgin et de Kincardine; et nous osons exprimer l'espoir que son administration recevra la gracieuse approbation de Votre Majesté.

Nous prions en même temps Votre Majesté de nous permettre de lui exposer que, dans les circonstances où se trouve actuellement cette colonie, nous considérerions le rappel du représentant de Votre Majesté comme un événement dangereux et propre à conduire à l'anarchie et à une séparation violente de cette colonie d'avec la mère-patrie, événement que nous déplorerions du plus profond de notre cœur et auquel, nous l'espérons, le Tout-Puissant daignera nous soustraire.

Nous prions de plus Votre Majesté de compter sur la loyauté, la fidélité et l'attachement de ses sujets catholiques de cette partie de la province du Canada, ci-devant appelée le Bas-Canada, et nous osons assurer Votre Majesté qu'ils regardent comme un bienfait de la divine providence de vivre sous le gouvernement de Votre Majesté, dans un temps où presque toutes les nations civilisées sont en proie aux révolutions et à tous les malheurs qui en sont la suite inévitable.

Pourquoi nous supplions humblement Votre Gracieuse Majesté de vouloir bien jeter un regard favorable sur notre présente requête, et décider sur icelle ce que Votre Majesté en sa sagesse croira juste et convenable.

Et vos humbles pétitionnaires par devoir et par reconnaissance ne cesseront de prier.

Québec, 2 mai 1849.